

JANVIER

FÉVRIER

MARS

2012



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°91



**“C’est pas sorcier”**

De passage à Gretz

# AGENCE SANTACREU



TRANSACTION - GESTION - LOCATION

01 64 07 03 36

[www.agence-santacreu.com](http://www.agence-santacreu.com)



25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
E-mail : [infos@agence-santacreu.com](mailto:infos@agence-santacreu.com)

## LES MATÉRIAUX

DUVAL

NOUVEAU

Sable, ciment, quincaillerie, ferraille, PVC, zinc, tuiles, placo, gravets, menuiseries...

**Vos constructions de A à Z**

VENTE MATERIAUX

PARTICULIERS & ENTREPRISES

Sable, ciment, quincaillerie, ferraille, PVC, zinc, tuiles, placo, gravets, menuiseries...

01 64 07 15 22

ZI Eiffel - 51 rue Eiffel  
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
[www.lesmatériauxduval.fr](http://www.lesmatériauxduval.fr)



**Poney club**  
EPONA  
[www.clubepona.com](http://www.clubepona.com)  
01 60 62 21 26  
CHEVRY COSSIGNY

**Réservez**  
votre espace publicitaire

» dans le magazine  
de Gretz-Armainvilliers

Contact

Cynthia de Almeida  
06 69 51 36 55



# SOMMAIRE

Pages 4 à 6

**ACTUALITÉS**

Page 7

**ZOOM**

Pages 8 et 9

**CADRE DE VIE**

Pages 10 à 15

**RÉTROSPECTIVES**

Pages 16 et 17

**DOSSIER**

Pages 18 et 19

**EN BREF**

Page 20

**INFOS PRATIQUES**

Page 21

**HOMMAGE**

Page 22

**ÉTAT CIVIL**

Trimestriel d'informations de la ville  
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Caractère

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, Boulevard de Courcerin

Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à  
ceux qui, par leur annonce publicitaire  
(commerçants, sociétés, industriels) ont  
souscrit à la parution de cette édition.

Imprimé sur papier PEFC écologique.



# ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Cette année qui débute s'annonce encore une fois importante pour la commune en matière d'adaptation et de développement de notre patrimoine.

Des travaux de construction d'un poste de police municipale et d'un local pour les archives ont débuté et seront finalisés dans le courant du second semestre.

Notre commune entame un programme de mise en accessibilité de tous nos bâtiments communaux et nous commençons par ceux de la Mairie principale et des annexes.

Cette année verra la réalisation des nouveaux vestiaires au stade Lucien Laumondé ainsi que le début de la construction d'un bâtiment couvert pour deux courts de tennis.

Après une enquête sur la sécurité dans notre ville, nous avons lancé une étude pour la réalisation d'une vidéo protection de notre commune. Celle-ci viendra en renforcement de notre Police municipale dont les effectifs seront doublés dans le courant de l'année.

L'étude pour la montée en haut-débit a également commencé. Après avoir levé plusieurs obstacles et surtout grâce à la publication d'un nouvel Arrêté Ministériel très attendu, nous pouvons entamer cette procédure afin que, dès l'année prochaine, vous puissiez bénéficier, quel que soit le quartier où vous résidez, du développement de la haute technologie.

Nous avons à dessiner les règles et les contours de l'urbanisation de notre ville par la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale, en réunion du 16 décembre 2011, a adopté le Schéma départemental de coopération intercommunale d'une part, et d'autre part, adopté le rattachement de la commune de Tournan-en-Brie à la Communauté de communes des Portes Briardes. C'était notre souhait.

2012 sera aussi l'année de l'élection présidentielle et des élections législatives, nous allons élire un Président et une nouvelle assemblée. Il est important d'y participer.

D'autres dossiers intéressants la commune interviendront pendant cette année et nous vous tiendrons informés au gré de l'actualité.

En espérant que vous ayez entamé cette année 2012 comme vous l'avez souhaité, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses amicales salutations.

**Jean-Paul GARCIA**

**Maire de Gretz-Armainvilliers**



Vœux 2012

## DES PROJETS POUR VOUS SATISFAIRE AU QUOTIDIEN

Une nouvelle année commence, c'est l'occasion de faire le point pour Monsieur le Maire sur les dossiers achevés et les réalisations à venir. Jean-Paul Garcia a présenté ses vœux le samedi 21 janvier.

Il est revenu sur les différents projets, parfois illustrés par des vidéos, qui ont été menés pendant l'année 2011, comme, entre autre, l'achat du 77 rue de Paris, la création du RAM, le succès de l'accueil jeunes, la reconstruction de la cité des Troènes, le 1<sup>er</sup> festival de la bande dessinée, l'accueil du camion « C'est pas Sorcier », la mise en place de la ligne de bus n°11...

### Les projets à venir

Jean-Paul Garcia a présenté les projets à venir et a mis l'accent sur la révision du Plan Local d'Urbanisme. La municipalité aura à dessiner les contours et à dresser les règles de l'urbanisation future de notre ville.

Du côté des infrastructures, la commune va installer un parcours de santé dans le parc du Val des Dames. Ce sera l'occasion pour les familles de profiter des ac-



tivités ludiques dans un écrin de verdure exceptionnel. De nouveaux vestiaires vont être construits au stade Lucien Laumondé pour remplacer ceux qui datent des années 70 et qui ne sont plus aux normes actuelles. Il est prévu aussi de réaliser deux courts de tennis couverts. D'autres travaux sont prévus comme la construction d'un poste de police muni-

cipale, le réaménagement de l'accueil de la mairie et un local à archives.

Parmi les études envisagées : la création d'une maison des jeunes en face du collège Hutinel. La commune a mis le terrain souhaité en emplacement réservé.

Actuellement une enquête sur la sécurité dans la ville est en cours. Elle devra mettre en relief les attentes des Gretzois en matière de sécurité et déterminer l'utilisation ou non de la vidéo protection.

Le souhait de la commune de réaliser un demi-échangeur pour la N4 afin de désenclaver deux de nos zones d'activité et de desservir la future zone industrielle de Presles, va bientôt être exaucé. Le dossier de réalisation est en phase finale. Les deux communes sont en attente de la délivrance de l'accord de réalisation par l'État.

Autant de projets et d'autres qui ont pour but d'aménager votre quotidien et d'assurer au mieux les différents services que la commune peut vous rendre, afin de préserver le bien-être de tous les Gretzois.





## Des citoyens à l'honneur

### LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE

Mademoiselle Harmony Bradin a été félicitée par Monsieur le Maire pour ses résultats équestres. C'est la deuxième année consécutive que cette jeune cavalière et sa jument Opal du Roy remportent la médaille d'or du championnat

de saut d'obstacle amateur jeune senior. C'est une épreuve de championnat de France amateur qui s'est déroulée encore une fois au parc équestre de la Motte-Beuvron. La médaillée est membre du club de Férolles-Attilly.

Autres citoyens mis à l'honneur : les bénévoles de la bibliothèque qui ont travaillé pendant plus de quinze ans. La commune a tenu à les remercier d'une

façon très particulière pour leur dévouement, leur abnégation et leur sens de l'intérêt commun. Ils ont reçu la médaille de la ville.

Il s'agit de Madame Pierrette Vacher, Madame Monique Maillard, Monsieur Jean Morin, Monsieur Daniel Mazuet, Monsieur Jean-Paul Ragot et Monsieur Christian Travers.



## Compte-rendu du Conseil municipal

### Séance du 24 novembre 2011, le Conseil municipal a :

- **Adopté**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 29 septembre 2011
- **Pris acte** des décisions du Maire prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du Conseil municipal du 26 mars 2008
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder des subventions aux coopératives scolaires des écoles élémentaires dans le cadre de l'organisation des classes de découverte de l'année 2011/2012 et fixé comme suit les montants de ces subventions : école élémentaire Victor Hugo : 810 euros pour 3 classes ; école primaire Leclerc : 540 euros pour 2 classes
- **Reconduit**, par 24 voix pour et 3 abstentions, pour l'année 2012, le tarif journalier de l'étude surveillée qui s'établit à 1,80 euro
- **Fixé**, par 24 voix pour et 3 abstentions, pour l'année 2012, les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement
- **Fixé**, par 24 voix pour et 3 abstentions, pour l'année 2012, les tarifs de l'accueil périscolaire qui s'établissent comme suit : accueil périscolaire du matin : 1,60 euro ; accueil périscolaire du soir : 2,80 euros
- **Chargé**, à l'unanimité, le Centre de gestion de Seine-et-Marne de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires, selon le principe de la mutualisation et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions en résultant
- **Créé**, à l'unanimité, un poste d'infirmière de classe supérieure à temps non complet (8 heures hebdomadaires)
- **Fixé**, par 24 voix pour et 3 abstentions, le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire communal
- **décidé**, à l'unanimité, de doter chaque programme immobilier neuf de conteneurs à ordures ménagères d'une contenance de 340 litres à raison d'un conteneur pour 3 logements et fixé à 71,70 euros le tarif de mise à disposition de ces conteneurs en cas de nécessité de renouvellement
- **Autorisé**, à l'unanimité, l'engagement de la procédure de résolution de la vente de la parcelle C504 aux conditions prévues à l'acte de vente, soit le versement d'une indemnité de 293 205,19 euros
- **Désigné** Maître Benoît PERROTEY pour établir l'acte correspondant
- **Autorisé** Monsieur le Maire à signer tous actes constatant ladite résolution. Autorisé, le cas échéant, Monsieur le Maire à ester en justice auprès de la juridiction compétente pour défendre les intérêts de la commune
- **Autorisé**, par 24 voix pour, 2 voix contre et une abstention, Monsieur le Maire à ester en justice pour reprendre la jouissance d'un appartement et d'un garage sis 4 rue Lamartine, relevant du domaine public de la commune et pour obtenir l'indemnisation de l'occupation durant la période où la commune n'a pu percevoir de loyers
- **Désigné** la cabinet FGB Avocats pour représenter et défendre les intérêts de la commune.



## Patrimoine foncier

### LE 77 RUE DE PARIS APPARTIENT DÉSORMAIS À LA VILLE

Cette belle maison de maître appartient à la ville depuis juin 2011. Gretz a fait valoir son droit de préemption lors de la vente de cette bâtisse à un promoteur, suite au décès du propriétaire, un citoyen connu de la commune, Monsieur Beeuwsaert. La commune a acquis ce bien pour 2 000 000 d'euros et a ainsi préservé le cachet architectural de la rue. La maison voisine est d'ailleurs semblable à celle-ci.

La propriété, située aux abords de la Mairie et de la Maison de la Petite Enfance, a été acquise afin de struc-

turer, pour demain, un accueil pour la future bibliothèque-médiathèque et de garder du potentiel foncier pour la commune.

Cette demeure du 19ème siècle, implantée sur 3600m<sup>2</sup>, est construite sur deux étages. Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage font chacun 140 m<sup>2</sup>, le deuxième étage, 90 m<sup>2</sup>.

Dans un premier temps, la ville a demandé un diagnostic à un bureau d'études pour dresser la liste des mesures à prendre et des travaux à réaliser afin de transformer cette

demeure en Établissement Recevant du Public (ERP).

Pour le côté historique, et d'après les connaissances que possède la commune au regard des précédents actes notariaux, cette maison de maître a été vendue une première fois en 1942, par la famille Jablin à Madame Amélie Hortense Gianni.

Puis en 1978, Madame et Monsieur Beeuwsaert ont acquis cette maison suite à sa vente par les héritiers de Madame Gianni.

### Équipement de toutes les habitations en détecteurs de fumée

### LA MAIRIE ACCOMPAGNE CETTE MESURE DE PRÉVENTION

Depuis le 10 mars 2010, les Français sont invités à installer et à entretenir au moins un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF), qu'ils soient propriétaires ou locataires. Sachez qu'au 8 mars 2015, cet équipement deviendra obligatoire. La loi a été adoptée suite à l'augmentation du nombre d'incendies d'habitation ces dernières années. En 2009, le nombre d'incendies en France a augmenté de 10%. Cette mesure, généralisée, devrait permettre

de sauver environ 500 vies par an. Dans les pays où l'installation de ce type d'appareil est obligatoire, les autorités ont constaté une diminution du nombre de décès de 50% car la majorité des personnes succombaient la nuit sans être réveillées.

Pour accompagner cette mesure de prévention des incendies d'habitation, la commune remettra gratuitement, dans les mois à venir, un détecteur de fumée à tous les foyers de Gretz.

L'avertisseur de fumée est doté d'une autonomie de 5 ans avec une pile alcaline 9V fournie dans le coffret. L'appareil, aux normes européennes et entièrement recyclable, est garanti 6 ans par le fournisseur.



## MADAME GERMAINE BRULFERT FÊTE SES CENT ANS !

Une gretzoise a fêté ses cent ans le 18 novembre dernier ! L'occasion pour la commune de marquer le coup. Monsieur Jean-Paul Garcia et Madame Yvonne Badoz-Griffond, Maire-adjointe aux affaires sociales, se sont rendus à l'hôpital local où elle réside depuis peu pour lui souhaiter son anniversaire. A cette occasion, Madame Brulfert a reçu des fleurs et un panier de friandises. Rassemblés autour d'elle, famille et résidents ont soufflé les bougies avant de déguster le gâteau tous ensemble. Madame Germaine Brulfert, née Letellier, en Seine-et-Marne à Saint-Rémy-de-la-Vanne, s'est mariée le 6 août 1932. Elle a eu trois enfants. Elle a travaillé comme papetière : activité qu'elle a cessé d'exercer à la naissance de son deuxième enfant en 1937. Madame Brulfert a emménagé à Gretz-Armainvilliers en 1943 à la suite de la mutation de son mari qui travaillait à EDF.



## Histoires d'associations, association d'histoire CULTURE ET PATRIMOINE À L'HONNEUR

Après avoir animé avec succès la bibliothèque depuis plus de 10 ans, grâce à ses bénévoles dévoués et passionnés, l'association des « **Amis de la Bibliothèque** » a décidé de changer de nom, compte tenu de la municipalisation de celle-ci. Avec l'arrivée de Delphine Legrand, qui depuis octobre 2010 a pris en charge son fonctionnement, les « Amis de la Bibliothèque » ont décidé de donner un nouveau nom à leur association qui s'appelle désormais « **Société d'Histoire de Gretz-Armainvilliers. Patrimoine et Culture** ». Mais qui dit changement d'appellation dit aussi changement d'objectifs associatifs. Si notamment l'organisation des conférences dédicaces qui, chaque mois, permet à un écrivain ou un historien de présenter son dernier livre restera à son actif, cette association d'histoire, qui manquait à Gretz-Armainvilliers, est bien décidée à lancer des recherches pour mieux connaître notre histoire locale ou organiser des visites de monuments ou de lieux chargés d'histoire.



**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE de GRETZ-ARMAINVILLIERS**

69 RUE DE PARIS - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS - TEL. 06.38.95.23.02 - WWW.GRETZ-ARMAINVILLIERS.FR

## Distinction

## UNE MÉDAILLE POUR MONSIEUR PÉRÉ !

Félicitations à Christian Péré, Président du Sporting-Club Gretz-Tournan, qui a reçu la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports remise par Monsieur le Préfet de Seine et Marne, le 29 novembre dernier.



# CADRE DE VIE



**Aménagement : accessibilité de la mairie**

## NOUVEAUX LOCAUX : UN POSTE POUR LA POLICE MUNICIPALE ET UN LOCAL POUR LES ARCHIVES

Vous avez sans doute vu un chantier commencer autour de l'Hôtel de Ville. Vous vous interrogez sur la nature de ces travaux ? Il s'agit de la construction d'un poste de police municipale et du réaménagement de l'accueil de la mairie, afin de vous proposer un meilleur accès et une meilleure orientation auprès des différents services de notre ville.



### Un poste de police municipale visible

Comme vous pouvez le voir sur le plan, le poste de police municipale se situera rue Thiers et sera donc facilement identifiable par tous. L'accès se fera soit par une rampe destinée aux Personnes à Mobilité Réduite, côté jardin de la mairie, soit par quelques marches côté rue de Paris. Vous entrerez alors dans un sas vitré, avec d'un côté la police municipale et de l'autre, l'accueil de la mairie.

### Un nouveau local pour les archives

Parallèlement, un local pour les archives va être construit derrière la mairie annexe. Il est obligatoire de conserver, dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygrométrie, les documents anciens, les arrêtés, les permis, les délibérations... Les archives sont actuellement rangées dans les caves de la mairie qui ne sont plus aux normes pour les accueillir. Durant ces travaux, le plancher de la salle n°1 sera rehaussé, afin de rendre celle-ci accessible à tous.

### Calendrier

Les travaux vont donc se faire progressivement. Plusieurs phases de travail sont prévues. Début février, les premiers

coups de pelle du chantier du poste de police municipale ont été donnés. En septembre, ce service sera opérationnel dans ses nouveaux locaux. Les travaux de la salle n°1 et du bâtiment des archives commenceront en juillet.

## Cité des Troènes LE POINT EN IMAGES À LA MI-FÉVRIER







## CADRE DE VIE

### Plan Local d'Urbanisme

## DES RÉVISIONS NÉCESSAIRES POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Lors de la séance du 29 septembre 2011, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de lancer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet, vos élus sont particulièrement soucieux de concilier la préservation de notre cadre de vie avec, d'une part, la nécessité de développement, certaines aspirations de nos concitoyens et, d'autre part, l'obligation de densification de notre territoire qui découle de la volonté de l'Etat. Il s'agit également de mettre le PLU en adéquation avec les évolutions des règles d'urbanisme, de nature législative ou jurisprudentielle. Enfin, nous devons également prendre en considération les problématiques environnementales et de développement durable ; bref, préparer l'avenir.

Dans cet esprit le Conseil Municipal a défini les objectifs suivants :

- prendre en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'environnement, dite « Grenelle 2 »,
- réfléchir à l'organisation de la densification et sa répartition sur le territoire,
- conduire une réflexion sur les déplacements internes et externes à la ville,
- procéder à un examen du règlement au regard des nouveaux textes législatifs et réglementaires, ainsi que la jurisprudence,
- organiser les sites d'accueil des activités économiques,
- protéger les espaces naturels.

Parce que recevoir le sentiment de la population, ainsi que des acteurs de l'économie locale, est important pour la Municipalité, les Gretzoises et les Gretzois pourront formuler leurs remarques et suggestions sur un cahier mis à leur disposition en mairie. Par ailleurs, quatre réunions publiques se tiendront, dont certaines dédiées aux quartiers de la ville particulièrement concernés, à l'issue desquelles vous pourrez émettre vos remarques en suite des informations reçues à cette occasion, mais également au regard des informations diffusées sur le site internet de la commune et sous forme de brochure ou d'une parution dans le bulletin municipal.

Nul doute que de ces échanges, sortira la Cité de demain où il fera bon vivre.

Les dates des réunions publiques vous seront communiquées ultérieurement.

Patrick Giovannoni,  
Conseiller municipal délégué à l'urbanisme

## ÉCOLE LECLERC, ENFIN NOMMÉE !



# RÉTROSPECTIVE



## Collectionneurs

### SALON DES CARTES POSTALES

Le 21<sup>ème</sup> Salon de la carte postale et des collections se tenait le dimanche 4 septembre, à la Maison de la Culture et des Loisirs. Les nombreux visiteurs, partageant le plaisir de la recherche et de l'histoire locale ont pu satisfaire leur passion parmi les dizaines de milliers de documents présentés.

Les cartes postales se collectionnent par thème ou par localité.

Les messages écrits, très souvent à la plume et à l'encre pour les plus anciennes, racontent un fait personnel ou portent tout simplement des mots d'amitiés, d'estime et de bonnes pensées.

Le Club Cartes Collections de la M.C.L. vous donne rendez vous pour le prochain salon qui se déroulera le dimanche 2 septembre 2012.



## Cyclisme :

### «Prix de la municipalité»

### CHALLENGE LAURENT FIGNON

Le dimanche 2 octobre 2011, la section cyclisme a organisé la désormais traditionnelle course cycliste, "prix de la municipalité", dans le quartier de Bois-Vignolles.

C'est la deuxième année qu'a lieu le challenge Laurent Fignon, organisé par la section cyclisme du Sporting-Club Gretz-Tourman. Il a été décerné au club remportant le prix par équipe : Villeneuve-Saint-Georges.

Il sera définitivement acquis après 3 années victorieuses.

## Bienvenue

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 8 octobre dernier, le Conseil municipal a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune. Ce moment permet aux uns et aux autres d'échanger sur la ville. Le maire, Jean-Paul Garcia leur a remis une pochette, dans laquelle ils pouvaient trouver, entre autre, un plan de la ville, un exemplaire de l'Écoute gretzoise, un disque de stationnement, les horaires et le plan de la ligne 11... Cet accueil s'est terminé par un pot de bienvenue.





# RÉTROSPECTIVE

## Animations

### SPECTACLE ET BONNE TABLE POUR NOS ANCIENS



Le banquet des anciens du dimanche 9 octobre a été comme d'habitude un franc succès pour nos convives. Ce moment convivial autour d'un bon repas, partagé avec M. Gérard Ruffin, maire de la commune de Lésigny, a été agrémenté d'un spectacle où on a pu admirer le pas du cancan d'un groupe d'anciens



« motivés ». Organisée par le CCAS et Madame Yvonne Badoz-Griffond, l'après-midi a mis à l'honneur les deux doyens de l'assistance (Madame Thuillier et Monsieur Kedadjian).

## Embellissement

### MAISONS ET BALCONS FLEURIS : LES RÉCOMPENSES

Un grand merci à tous les Gretzois qui participent au fleurissement de notre ville, cette année encore, certains d'entre eux, ont été récompensés : M. et Mme Guy Frère, M. et Mme Patrick Poulaint, M. et Mme Jean-Paul Heissat, Mme Germaine Stephany, M. et Mme Micouveau, M. et Mme Alain Hamoui, M. et Mme Mateos, M. et Mme Jean-Claude Chataignier, M. et Mme Vast, Mme Christiane Fresne, M. et Mme Robert Talamona, M. et Mme Gilles Litzler, Mme Christiane Sibille.



## Cérémonie du 11 novembre

### UN HOMMAGE VIBRANT

La journée du 11 novembre a été marquée par plusieurs moments forts : Monsieur Gaston Lauret a été décoré de la Croix du Combattant AFN par Monsieur Bernard Gincourt, Président de l'Amicale des Anciens Combattants.

Après le dépôt des gerbes, les enfants de l'école Leclerc ont fait l'appel aux morts, lu le poème « Liberté » de Paul Eluard et chanté la Marseillaise accompagnés de Gretz Harmony.

Le cortège s'est rendu au cimetière pour un hommage à nos soldats.



# RÉTROSPECTIVE

## Récompenses

### MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le 5 novembre dernier, Monsieur le Maire et son Conseil municipal ont remis les médailles du travail aux Gretzois et ce fut l'occasion de les féliciter pour leur implication dans la vie active. C'est un moment solennel où chacun reçoit son diplôme, explique son parcours professionnel et parle de notre ville.

#### - Les médailles d'honneur du travail, pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ont été remises à :

**Médaille Argent :** Mme BOSIO Susan, Mme DAVID Marie-Hélène, M. HALLOUIN Stéphane, M. LYSAK Alain, Mme MORU Nadège, Mme PERRIOT Sandrine

**Médaille Vermeille :** M. DAVODEAU Jean-Marc, M. LYSAK Alain

**Médaille Grand Or :** M. MOUTOUSSAMY Alex, M. PORTE Jacques

#### - Les médailles d'honneur du travail, pour la promotion du 14 juillet 2011 ont été remises à :

**Médaille Argent :** M. LALLEMANT Philippe, Mme NEVEU Valérie, M. ROUBEYRIE Daniel, Mme ROUBEYRIE Marie-José, Mme VILLALDEA Laurence

**Médaille Vermeil :** M. AKRIM Amar, M. COMTE Philippe, Mme LAHAYE Yvette, M. ROUBEYRIE Daniel, Mme ROUBEYRIE Marie-José, M. TEIXEIRA Antoniano

**Médaille Or :** M. NOGUEIRA RUAS Luis, M. ROUBEYRIE Daniel, M. TEIXEIRA Antoniano

**Médaille Grand Or :** Mme PASQUET Nadine, M. ROUBEYRIE Daniel, M. SANEK Marian, M. VIGNERON Bruno

#### - Les médailles d'honneur agricole pour la promotion du 14 juillet 2011 ont été remises à :

**Médaille Argent :** M. CHOLET Christian

**Médaille Vermeil :** M. CHOLET Christian

**Médaille Or :** M. CHOLET Christian, Mme PERRIER Michèle

**Médaille Grand Or :** Mme PERALTA Marylise

#### - La médaille régionale, départementale et communale pour la promotion du 14 juillet 2011 a été remise à :

**Médaille Argent :** Mme MÉNARD Francine, agent communal.



## Portes ouvertes au RAM

### UNE JOURNÉE POUR TOUT SAVOIR SUR LE RAM

Le RAM, Relais d'Assistantes Maternelles, a organisé une journée portes ouvertes, le 19 novembre. L'occasion pour les assistantes maternelles, mais aussi pour les parents, d'en savoir plus sur le mode de garde.

Environ 30 assistantes maternelles et plus de 150 parents étaient présents. Cette journée a permis aux familles de rencontrer les professionnelles autour d'un petit déjeuner convivial.

Les questions qui revenaient le plus souvent étaient liées à l'agrément, pour les assistantes maternelles ; pour les familles, les questions étaient centrées sur le fonctionnement du mode d'accueil.



## RÉTROSPECTIVE

### Botanique : Château du Val des Dames PLANTATION « D'HONNEUR »

Comme chaque année, l'arboretum du Val des Dames s'est enrichi d'un nouveau pensionnaire, le 19 novembre 2011. Sous le parrainage de Monsieur le **comte Jean-Marc Banquet d'Orx**, descendant de l'Empereur Napoléon III et de Madame Eléonore Vergeot passée dans l'histoire comme la « belle sabotière », c'est un carya (qui est le nom grec du noyer) venu d'Amérique du Nord qui vient ainsi allonger la liste des arbres rares ou peu connus d'une collection initiée il y a plus d'un siècle par le Docteur Hutinel. Ce caryer muscade doit cependant son nom à un botaniste français François-André Michaux qui l'a ainsi baptisé en 1810 « d'après la ressemblance qu'ont les noix qu'il produit avec celle d'une muscade ». Se développant de la Louisiane à l'Alabama, son bois qui a jadis servi à la fabrication de skis ou de canoës est encore aujourd'hui utilisé pour fabriquer des baguettes de percussions ou des clubs de golf.



### Pour les gourmands

#### SALON VIN ET GASTRONOMIE

Pour la 19<sup>ème</sup> année consécutive, la Maison de la Culture et des Loisirs organisait le très attendu Salon Vin et Gastronomie, les 19 et 20 novembre. Inauguré cette année par le **comte Jean-Marc Banquet d'Orx**, Président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie d'Ile-de-France, ce rendez vous est un moment incontournable de la vie gretzoise et donne l'occasion de découvrir des produits de nos vignobles et de nos régions qui ponctuent agréablement les repas de fin d'année.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les exposants ont eu à cœur de partager avec les consommateurs leur savoir-faire et leur métier.

Après une sélection très difficile, la Banque CIC Est décerna le Bacchus de bronze à l'entreprise familiale de Mr Robert, éleveur d'oies et de canards, également producteur de foie gras et de plats cuisinés dans le Quercy pour la présentation du stand, la qualité et l'explication des produits présentés. Mr Poyaud, apiculteur, fut récompensé pour la diversité de ses miels et pour son ancienneté dans le salon.



### Récompenses

#### BIENVENUE ET BRAVO AUX BACHELIERS

Depuis quelques années, la commune récompense les nouveaux bacheliers par un bon cadeau. Cela se déroule habituellement lors de la remise de leur diplôme dans leur établissement.

Cette année, la Mairie a souhaité faire autrement : recevoir les nouveaux bacheliers ainsi que leurs parents pour les féliciter d'avoir obtenu le précieux sésame et les encourager dans la poursuite de leurs études ou dans leur nouvelle vie professionnelle. La cérémonie a eu lieu le 17 décembre en présence de Madame Patricia Le Galloudec, proviseur du Lycée Lino Ventura.

A cette occasion, la commune a remis un bon cadeau Virgin d'une valeur de 30 euros, à chaque bachelier. Les lauréats venaient du Campus Sainte-Thérèse (Ozoir-la-Ferrière), des lycées Charles-le-chauve (Roissy-en-Brie), Clément Ader (Tournan-en-Brie),

Pablo Picasso (Fontenay sous Bois), Lino Ventura (Ozoir-la-Ferrière), Camille Claudel (Pontault-Combault) et d'un lycée Rémois et ont pu tous ensemble partager leur désir d'avenir autour d'un verre de l'amitié.



# RÉTROSPECTIVE



Les enfants de l'école maternelle Georges Travers



Les enfants de l'école maternelle Victor Hugo



Les enfants de l'école maternelle Leclerc



Le camion de « C'est pas sorcier » de Fred et Jamy

## NOËL À GRETZ !

Noël à Gretz est un moment incontournable. Vous ne pouvez pas ne pas entendre parler d'une animation, de près ou de loin. Il y en a pour tout le monde : les enfants, que ce soit au RAM, à la halte garderie ou dans les écoles, les personnes âgées avec la remise des colis de fin d'année, sur le marché de Noël et même cette année quelques moments musicaux avec la chorale à l'Eglise et le karaoké pour enfants sur écran géant.

Autre moment fort, « Gretz fête Noël » avec le passage du camion de « C'est pas sorcier », qui après avoir accueilli durant deux jours les enfants des écoles, attirera bon



Animations pour Gretz fête Noël



Gretz fête Noël en musique avec le Christmas band



Sculpter des ballons : tout un art



# RÉTROSPECTIVE



Le marché de Noël, moment de convivialité : ici vente d'huitres

nombre de Gretzois intéressés. Les petits comme les grands ont pu profiter d'activités : trampoline, manège, sculpteur de ballon... mais aussi manger des crêpes, de la tartiflette, cuisinés par les parents d'élèves. Les bénéfices de cette journée seront versés dans les coopératives des écoles.

Et si toutefois vous étiez passés à côté de toutes ces animations, ou si vous souhaitez revivre ces moments magiques, voici un diaporama de ces fêtes de fin d'année pour le plus grand plaisir de tous.



Spectacle musical sur écran géant pour les enfants : ils ont pu chanter tout en regardant un dessin animé, dont la vedette était un dinosaure, qui les a promenés dans les rues de Paris



Spectacle de Noël pour la petite enfance et le RAM



A la crèche, le Père Noël vient donner ses cadeaux



La Chorale dans l'Eglise Saint Jean-Baptiste

## TRANSPORTS : LA NOUVELLE LIGNE 11

*Il va y avoir du changement dans vos transports. La ligne 11 qui parcourt les villes d'Ozoir et de Gretz est enfin en service.*

*Par ailleurs, il est question de supprimer le car de transport scolaire entre Gretz et le lycée Charles-le-Chauve de Roissy-en-Brie.*

*Retour sur ces deux événements.*

### La ligne 11 est en service !

Après six années de tractations, négociations en tout genre, la ligne 11 est en service depuis le 7 novembre 2011. Elle dessert les trois gares d'Ozoir-la-Ferrière, Gretz-Armainvilliers et Tournan-en-Brie. Assurée par N°4 Mobilités, cette ligne de bus était très attendue par la population. Genèse du projet et bilan après 4 mois d'activité.



Vous pouvez désormais rejoindre les villes d'Ozoir, Gretz et Tournan par bus ! Vous avez plus de 30 stations à votre disposition. Ce moyen de transport est assuré par la société Transdev et plus particulièrement son réseau N°4 Mobilités. Les bus circulent de 6h00 à 20h20 et se calquent bien évidemment sur les horaires des RER. 14 allers / retours par jour ! Du lundi au vendredi ! Une solution idéale !

### Genèse du projet

Ce projet a été initié à l'origine par les trois communes desservies. En janvier 2006, ces trois villes, ont contacté le STIF, le Syndicat des Transport d'Ile-de-France, pour lui soumettre un rapport sur le manque de liaisons entre ces villes. Les jeunes ne peuvent pas se rendre à la piscine ou au cinéma d'Ozoir et nos séniors à la clinique de Tournan. C'est le constat majeur qui a été fait.

Une première étude a mis en avant l'incapacité des ces trois villes à se greffer sur le réseau Sol'R déjà existant. Les objectifs n'étaient clairement pas les mêmes.

Le STIF diligente une étude de transport sur le secteur. Le résultat de cette enquête met alors en avant trois observations :

- manque de circuits – dessertes
- plages horaires trop courtes
- manque de cadence

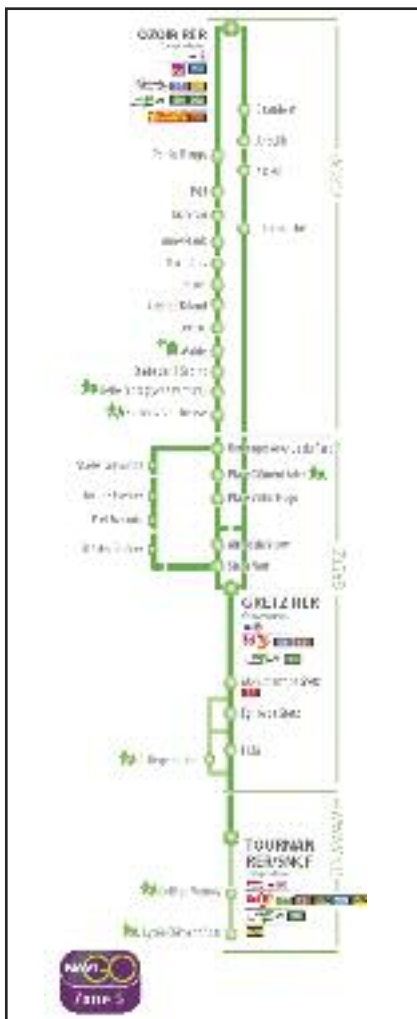
L'étude a donc validé la demande des trois villes. Ce n'était pas du confort mais bien une nécessité ! Plusieurs pistes et solutions ont été proposées avec des ordres de priorité. Une des premières choses à faire était de créer une ligne structurante.

### Des problèmes très bien gérés

Mais alors, un grain de sable vient enrayer la machine en 2008: la ville de Tournan se désolidarise du projet. Les villes d'Ozoir et de Gretz se retrouvent seules à porter le dossier, qui prend un peu de retard, et décident de créer le Stigo (Syndicat Transport Intercommunal Gretz-Ozoir).

N°4 Mobilités, l'opérateur sur le secteur, a proposé des fiches horaires et un circuit aux différents interlocuteurs : le Conseil Général, le STIF et le Stigo.

Début 2010, les négociations sont entamées. Le STIF se charge des discussions







financières ; le Conseil Général et le Stigo étudient les horaires et le trajet.

En juin 2010, alors que le projet avance, la mairie de Tournan fait savoir au STIF qu'elle ne veut pas que le bus passe dans sa ville pour rejoindre la clinique. Le dossier était à revoir complètement.

Quelle désillusion !

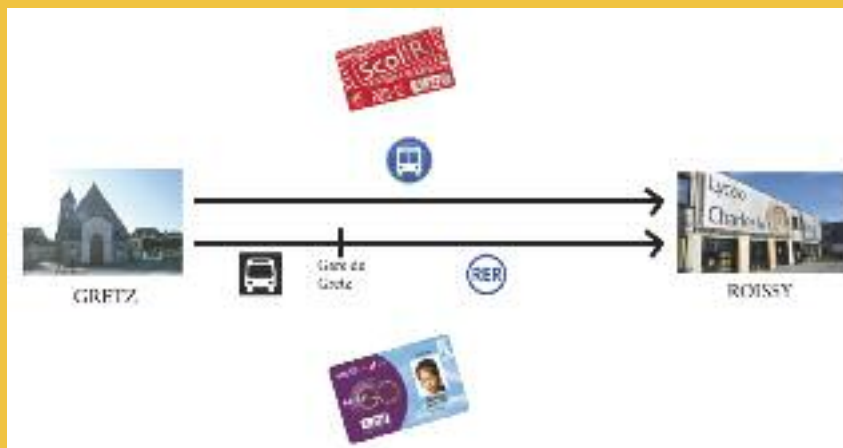
Fin 2010, début 2011, les négociations reprennent et un nouveau trajet est dessiné sur le papier. Ce nouveau projet sera validé par le conseil du STIF fin septembre 2011. Le bus s'arrêtera simplement en gare de Tournan côté route départementale.

Le syndicat des transports d'Ile-de-France demande une mise en place effective de cette ligne pour le 7 novembre 2011. Le rythme s'accélère. Les démarches touchent à leur fin.

Soutenu depuis le début par les services administratifs du Conseil Général, le projet de la ligne 11 fonctionne depuis maintenant 4 mois. Une période pendant laquelle les équipes ont pu effectuer leur rodage. Quelques aménagements horaires seront opérés.

Le bilan est donc positif, à tel point que Lésigny et Férolles, villes intégrantes dans notre Communauté de Communes, souhaitent avoir ce type de réseau sur leur secteur et voudraient soit se rattacher à notre ligne 11, soit en créer une nouvelle. Un autre rendez-vous au STIF est donc prévu dans les mois à venir.

## LE BUS DE TRANSPORT SCOLAIRE BIENTÔT SUPPRIMÉ POUR LA DESSERTE DU LYCÉE DE ROISSY ?



La question est en pourparler au Conseil Général. Le Département prévoit donc de transférer ces circuits en lignes régulières afin de privilégier l'usage du RER E. C'est la grande nouvelle de ce début d'année. Il faut faire des économies...

Pour rappel, la situation actuelle est la suivante. Aujourd'hui les lycéens peuvent :

- Soit emprunter un car de ramassage scolaire qui les prend à Gretz et qui les emmène directement au pied du Lycée Charles-le-Chauve. Il y a deux bus le matin et deux le soir. Ce trajet est validé par la carte Scol'R.

- Soit utiliser les lignes régulières de bus pour les amener jusqu'à la gare du RER de Gretz. Le train les amènera ensuite jusqu'à la gare de Roissy, non loin du lycée. Pour cet usage, c'est la carte de transport Imagin'R qui est demandée.

La question aujourd'hui est de savoir si les familles Gretzoises acceptent que leurs enfants soient livrés à eux-mêmes dans le RER ? Comment savoir s'ils descendent bien à la station de Roissy ? Le RER pourra-t-il absorber 600 jeunes supplémentaires ?

Le seul avantage qui semble exister, mais qui n'est pas négligeable, c'est la liberté pour nos jeunes de rentrer chez eux, une fois les cours terminés, à l'heure qu'ils veulent et ne pas attendre le car de ramassage scolaire de 16H ou 17H.

### Chiffres

Mis à part faire des économies, le Conseil Général ne peut pas mettre en avant les chiffres de fréquentation. Ils sont sans appel : sur les 763 élèves inscrits du secteur au lycée Charles-le-Chauve, 562 possèdent la carte Scol'R, 281 lycéens ont la carte Imagin'R. Seulement 80 élèves ont à la fois les deux titres de transport, ce qui n'a jamais été autorisé avant 2011 et est toléré depuis...

Preuve en est que les jeunes prennent davantage le bus de ramassage scolaire.

### TITRES DE TRANSPORT VALABLES (ZONES 4-5)

- Pass Navigo
- Carte Imagin'R
- Carte scolaire Bus Ligne Régulière
- Ticket t+ en carnet de 10
- Carte mobilis
- Carte Paris Visite
- Ticket jeunes week-end
- Carte Rubis
- Ticket de « dépannage » émis à bord du bus

Pour plus d'informations : [www.n4mobilites.fr](http://www.n4mobilites.fr)

## Petite enfance

### ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRE



Il reste quelques possibilités d'accueil à la halte garderie de la Maison de la Petite Enfance.

La halte garderie accueille ponctuellement les enfants dans la semaine. Une bonne manière d'initier les tout-petits à la vie en collectivité !

La halte garderie est ouverte toute la semaine et deux samedis par mois.

Renseignements  
01 64 42 03 18

## Éveil

### LA LECTURE CONSACRÉE AUX TOUT-PETITS



Vous avez envie d'initier vos bambins à la lecture, venez découvrir la bibliothèque de Gretz qui ne manquera pas de vous renseigner sur les actions qu'elle mène comme par exemple :

- l'initiation à la lecture pour 10 enfants du multi-accueil, plusieurs mercredis par mois.
- le même éveil aux livres pour les enfants gardés par les assistantes maternelles, un vendredi par mois.

La bibliothèque est également partenaire de l'opération « Premières pages » qui est mise en place sur notre commune pour tous les enfants nés ou adoptés en 2011. Muni d'un bon, que vous allez recevoir de la CAF, vous pourrez venir retirer gratuitement votre livre à la bibliothèque.

## Don du sang

### LES PROCHAINES DATES

Chers donateurs, voici les prochaines dates des collectes de sang organisées sur la commune par l'Établissement Français du Sang :

- le 11 mai : de 15h00 à 20h00, Maison de la Culture et des Loisirs – avenue d'Armainvilliers
- le 31 août : de 15h00 à 20h00, salle Rothschild avenue d'Armainvilliers
- le 21 décembre : de 15h00 à 20h00, salle Rothschild également.

Inutile d'être à jeun. Une carte d'identité vous sera demandée.

## Chiffres

### LA POPULATION GRETZOISE AUGMENTE

L'INSEE vient de publier les chiffres des populations légales de la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- Population municipale : 7 925
- Population comptée à part : 75
- Population totale : 8 000



## Enquête publique

### BILAN EN COURS

203 personnes ont répondu aux questions de l'enquête sur la sécurité de la ville. Au vu de leurs réponses, une étude sur la vidéo protection est lancée.

## Arborétum

### ARBRES MALADES : DES COUPES OBLIGATOIRES

Refuge et habitat préféré des sitelles torchepots, les grands tilleuls de l'allée du système solaire de l'arborétum à chaque coup de vent ne manquaient pas de dodeliner de la tête et des branches avec le risque réel de mettre en danger la sécurité des promeneurs. Aussi, il a été décidé de procéder au remplacement de ces arbres, creux pour la plupart, par de jeunes tilleuls platyphyllos qui se trouvent être ceux que les abeilles préfèrent. Un bel héritage pour les générations futures qui apprendront à goûter, sans trop tarder, à leur ombre et à leur majesté.



## Incivilités

### POURQUOI ?

En une nuit, plusieurs abris bus, cabines téléphoniques et panneaux municipaux ont une fois de plus été vandalisés. Que justifie cet acte gratuit, qui coûte cher à la communauté ?



### Elections Présidentielles :

**1<sup>er</sup> tour : 22 avril**

**2<sup>ème</sup> tour : 6 mai**

### Elections Législatives :

**1<sup>er</sup> tour : 10 juin**

**2<sup>ème</sup> tour : 17 juin.**

**Pour voter, veuillez vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.**

**Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8h00 - 18h00**

- **Les procurations** pour les prochaines élections seront uniquement délivrées **au commissariat central de Pontault-Combault** : 160 avenue de la République. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Seul le mandant (personne s'absentant) se présente pour remplir l'imprimé. Se présenter avec les coordonnées exactes du mandataire : nom de jeune fille / épouse, date et lieu de naissance, adresse (copie de la pièce d'identité recommandée). Un seul mandant par mandataire. Il faut que les deux personnes soient domiciliées et inscrites dans la même commune.

**Tél. : 01 64 43 65 65**



## BON À SAVOIR

- **Commissariat de Police de Secteur :**

dépôt de plainte, main courante...

4 rue Jean Mermoz - 77330 OZOIR-LA-FERRIERE

Tél. : 01 60 18 52 90

**Horaires d'ouverture :** les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08H30 à 12H00 & de 14H00 à 18H30 et le mardi de 08H30 à 12H00 uniquement. **En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre au commissariat de Pontault-Combault.**

## HORAIRES

**Le cimetière** est ouvert tous les jours : de 9h00 à 18h00.

À partir du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 septembre :

de 9h00 à 20h00.

**Le parc du Château du Val des Dames** est ouvert tous les jours : de 7h00 à 21h00



## Le Sextant

### LES ACCUEILS D'ACCÈS AU DROIT

Dans le cadre de nos accueils d'accès aux droits, nous avons comptabilisé 331 visites pendant l'année 2011 couvrant des aides à la constitution de dossier d'aides juridictionnelles, de surendettement, de requêtes en médiation vers les institutions publiques et privées, d'explications et accompagnements dans des affaires vers les tribunaux: des Prudhommes, des affaires familiales, de commerce, administratif, des affaires sociales...

**Contacter l'association :**

Permanence, sans rendez-vous, en mairie annexe (bureau des permanences), le mardi de 14 h 00 à 17 h 30.

Pour joindre l'association : 01 64 40 81 13

<http://www.le-sextant.fr/>

Par ailleurs, vous pouvez vous rendre à la Maison de la Justice et du Droit de Pontault-Combault rencontrer des juristes et des associations comme l'AAVIP, une association au service des victimes depuis plus de 20 ans.

**Maison de Justice et du Droit de Pontault-Combault :**

le lundi après-midi de 14h00 à 17h00

(sur rendez-vous au 01 70 05 45 83).

Vous pouvez également contacter l'AAVIP par mail : [contact@aavip.fr](mailto:contact@aavip.fr)

## À retenir LES INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE



Les formalités d'inscriptions concernent :

- les enfants qui n'ont jamais été scolarisés dans les écoles de la commune quel que soit leur âge
- les enfants entrant en maternelle, pour la rentrée scolaire 2012/2013, soit les enfants nés en 2009. Attention, dans ce cas, cette inscription est à accomplir avant le 30 avril 2012
- les enfants admis au cours préparatoire (à l'exception de ceux déjà scolarisés à l'école maternelle Leclerc, pour lesquels l'inscription est automatique, la directrice étant chargée de la maternelle et de l'élémentaire)

## Calendrier

### DATES À RETENIR POUR L'ACCUEIL JEUNES 11-17 ANS

- Printemps 2012 :
  - du lundi 16 avril au vendredi 20 avril
- Été 2012 :
  - du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet
- Toussaint :
  - du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre

## LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS ET LE SPORTING CLUB GRETZ-TOURNAN SONT EN DEUIL

Les amis du sport, Jean-Paul Hardouin et Michel Amado nous ont quitté ces jours-ci. Nous regrettons leur disparition et soulignons ici leur amour pour leur passion, pour nos concitoyens et pour notre ville. Condoléances sincères aux familles.

Le trésorier général du sporting club Gretz-Tournan, Monsieur **Jean-Paul Hardouin** nous a quittés le 6 février.

Jean-Paul est entré au Sporting au tout début de la création de la section volley-ball dans les années 1960, où il était joueur. Il devint rapidement le trésorier de cette section dont il était toujours membre.

Beaucoup d'entre nous peuvent témoigner de sa rigueur, de sa générosité, de sa gentillesse et de son honnêteté. C'était tout simplement un homme bien.

Au revoir et merci Jean-Paul.



Le 20 février, départ foudroyant de Monsieur **Michel AMADO**.

Michel a commencé le judo à l'âge de 15 ans et a gravi tous les échelons de ce sport en devenant ceinture noire 6<sup>ème</sup> dan.

En 1963, il crée la section judo où il enseigna durant une quarantaine d'années. Il y prodiguait toujours ses conseils et participait activement chaque année aux galas des arts martiaux, ainsi qu'aux forums de Gretz-Armainvilliers et de Tournan-en-Brie. En 1999, la section jujitsu est créée sous sa direction technique ; il était également responsable de l'école de judo-jujitsu de la ligue de Seine-et-Marne.

C'était un Monsieur, qui savait rester à l'écoute des autres.

Un grand merci Michel pour l'homme que tu as été, ce que tu as donné, et ce que tu as appris aux autres.

---

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union Gretzoise »

Après avoir abandonné en 2010, la subvention pour l'apprentissage de la natation par nos écoliers, avoir, en 2011, diminué de 30 à 10% la subvention allouée aux Relais Assistantes Maternelles, voici que le Département abandonne aujourd'hui l'aide apportée aux Centres de loisirs. Le slogan « On s'occupe de l'enfance », n'était que de l'affichage ! Merci à la majorité de gauche du Conseil général.

### « Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

Dans nos dernières publications, nous avons donné notre version sur les sujets abordés par le maire dans son dernier tract (intercommunalité, médiathèque, aire d'accueil). Trop de divergences : nous vous laissons seuls juges. Le maire ayant refusé de faire un enregistrement audio du Conseil Municipal, dans un souci d'objectivité, nous le filmons et tiendrons à votre disposition ces enregistrements.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

### NOVEMBRE

GUSMINI Asia  
ZERBINI Clément  
DE MATOS Mikael  
BLIN--GAILLARD Chloé  
PHAM Lou-Maï  
ROUBY COTTRON Zoé

### DÉCEMBRE

KRAMP Shadine  
MANNAR ANTONY Adrian  
MERCIER Loris  
ROQUELAURE Lola

### JANVIER

SABATIER Lola  
KARAPETIAN Eric  
LAURENT Romane  
PROU Samuel  
NOSOLINE GENTIL BANORA Edgar Junior  
GÖKPINAR Sibèlè

## Décès

### NOVEMBRE

BERNARD Mireille  
RÉMY Christelle  
JOUARD Léon  
HION Noëlle, épouse LENFANT  
NIQUET Jean  
PANTIGNY Pascal

### DÉCEMBRE

HERBIN Nicole  
DE SEQUEIRA Maria, épouse GONCALVES  
LAPLAIGE Marc  
BOUX Jean-Pierre  
DEMENDEL Henri  
HUGONNIER Jean

### JANVIER

VENACTER Pierre  
BERTRAND Édith, épouse LAGANT

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1<sup>er</sup> novembre 2011  
au 31 janvier 2012



*Etablissement d'APPIA Est Ile de France*

- TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENTS
- TRAVAUX VOIRIES – VRD
- PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

Agence de Seine et Marne Nord :  
ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier - 77164 FERRIERES-EN-BRIE

**Tél : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39**

Route de Barcy - 77122 Monthyon

Tél : 01 64 36 54 44 - Fax : 01 64 36 26 22

# DUVAL

TERRASSEMENT  
TRAVAUX PUBLICS  
V.R.D

Nouvelle adresse

ZI rue de Maison Rouge  
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

01 64 07 03 61

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions  
Rénovations  
Transformations  
Tous corps d'état

### S.A.R.L. BORLIDO



5, av. des Violettes - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél. 01 64 25 30 35 - Fax 01 64 42 08 67

FR 36 393 692 744 00012 - APE 452 B

Réservez votre espace publicitaire

» dans le **magazine**  
de **Gretz-Armainvilliers**

Contact

Cynthia de Almeida  
06 69 51 36 55

# Cosy Immobilier

Sophie GUERIN, conseiller en immobilier

Achat - Vente - Location

35/37 rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 64 07 96 90 - Fax : 01 64 07 29 40

Port. : 06 84 92 54 67

Mail : [guerinsophie@cosy-immobilier.com](mailto:guerinsophie@cosy-immobilier.com)

Site : [cosy-immobilier.com](http://cosy-immobilier.com)



L'immobilier  
au féminin !





# Intermarché

SUPER



**Votre spécialiste  
Produits Frais  
à prix Mousquetaires**



**Gagnez des €uros grâce à la carte  
de fidélité valable dans tous les Intermarché**

<b>Lundi au Jeudi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>40</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Samedi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Dimanche</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 12<sup>H</sup>20</b>	

**25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS**



**TÉL : 01 64 07 32 19**  
**FAX : 01 64 06 61 37**